



COMPTE RENDU AGE et AG en visioconférence - 27 FEVRIER 2021

Les conditions sanitaires n'ont pas permis de nous réunir en salle, c'est pourquoi cette réunion s'est tenue en visioconférence.

Etaient présents :

- Dominique OURSEAU : président de l'ENTENTE
- Madeleine THONNIET : secrétaire (ARÉCABE)
- Dorothé MAAS : vice-présidente (D.B.A.)
- Michel BOURGUIN: vice président (représentant ANPEI)
- Jean BOUGUEREAU : Webmaster (FCB)
- Gilles BLANCHET : Trésorier (ARECABE)
- Cathy BOUGUEREAU : Présidente du FCB
- Alain PICHON : Président ANCO
- Jacques COTTERAY : ANCO
- Emmanuelle MORETTI : Présidente de ACB.
- Guylaine PERRAULT : Secrétaire ACN

Invités :

- Jacky Vieux : Président : ICI ET LA
- Pierre BOUDKA : Président VNA
- Ludovic DURAIN : Président ACC
- David-Edward MAY : Président IWI
- Muriel MARTY : Mairie de Nevers
- Virginie PUCELLE : Directrice adjointe de VNF
- Jean-Pierre PESTIE : Rédacteur du texte sur la LEMA
- Philippe BENARD : Sympathisant actif.
- Anne ACKERMANS : Président ANPEI
- Richard HYMAN : Représentant DBA
- Bob MARSLAND : Représentant DBA
- Rebecca GUMBRELL : Représentant DBA
- Simon & Judy LAWSON : Représentant DBA

Participants excusés :

- André BARRE : vice-président – (ARÉCABE, pouvoir au président)
- Mireille CHARBY : (NAVICABE, pouvoir au président)
- Sylvie CANTREL : Agglo de Nevers
- Lucien BALLOT : Président des Canaloux de Chailly, pouvoir au vice-président)
- Jean-Marc VOYOT : Président des ACN

Absents :

- René LAPALLUS : Président de l'ARF
- Jacky Vieux : Président : ICI ET LA
- David-Edward MAY : Président IWI
- Muriel MARTY: Mairie de Nevers
- Virginie PUCELLE : Directrice adjointe de VNF
- Philippe BENARD : Sympathisant actif.
- Anne ACKERMANS : Président ANPEI
- Pierre BOUDKA : Président VNA

Introduction.

Tout d'abord merci à tous de participer à cette visioconférence. Je sais que pour certains cela représente un gros effort. Merci également à l'ensemble de nos invités d'être en ligne et ainsi nous témoigner l'intérêt qu'ils nous portent. Au delà de leur présence, je tiens à remercier particulièrement la mairie de Nevers de nous accueillir sur son territoire, situé au centre de la zone d'intervention de l'Entente, ainsi que l'agglomération de Nevers qui nous a ouvert ses portes avec gentillesse. Je n'oublierai pas aussi, de citer VNF, partenaire de nos manifestations et interlocuteur majeur.

Cette configuration à distance est loin de nous satisfaire, mais c'est le prix à payer pour que notre association vive et pour maintenir un lien minimum, dans ces temps difficiles.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Comme évoqué lors de notre précédent conseil d'administration, Nous avons sollicité la mairie de Nevers pour y domicilier le siège de notre association. La mairie a accepté. Afin d'entériner ce changement auprès de la préfecture, je vous demande de valider ce changement de domiciliation par votre vote.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La domiciliation de l'Entente à la mairie de Nevers, 1 place de l'hôtel de ville, 58000 NEVERS est voté à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport Moral : Dominique Ourseau

L'année 2020 a été difficile dans un contexte de pandémie qui a vu la grande majorité de ses manifestations annulées. Dans l'intervalle rouvert à la liberté de mouvements, la navigation s'est déroulée dans un contexte de craintes. Crainte d'être de nouveau confiné, mais également crainte de ne pas pouvoir rentrer à son port d'attache faute de réserve en eau suffisante. Pour ce second point, il a largement été alimenté par des rumeurs non fondées. VNF a assuré une gestion hydraulique de la ressource en eau qui a permis une navigation jusque la fin de saison avec des réunions d'informations sur la situation tous les quinze jours pendant la période estivale, et ce malgré une ressource en eau qui s'est affaiblie toute la saison par manque de pluie. Pour la troisième année consécutive nous avons été confronté à une période de sécheresse. La ressource en eau est précieuse et attaquée à plus d'un titre. C'est pour cela que l'Entente apporte son soutien à notre adhérent de la vallée du Cher, qui a engagé un processus visant à dénoncer l'inefficacité de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de la cour des comptes dans un second temps. La qualité des eaux se dégrade depuis 2007 et ce malgré les milliards engloutis. Au nom de la continuité écologique, la loi ordonne la destruction des barrages, ce qui va à l'encontre de la nécessité de créer des retenues des eaux hivernales pour les restituer en période de sécheresse. Je rappelle que l'eau est le premier patrimoine fluvial.

Pour compenser l'absence de manifestations, l'Entente a essayé d'être plus présente sur la toile, et ce grâce à notre site internet et au travail de Jean, notre webmaster. Nous avons relayé un maximum d'informations en provenance de vos associations pour susciter l'intérêt de votre territoire. J'espère que vous vous y êtes reconnus et que vous y avez trouvé nombre d'infos intéressantes. Notre webmaster est preneur de toutes les infos, soit pour informer de ce qui se passe sur votre territoire, soit des infos qui peuvent intéresser la collectivité, comme toutes dates des AG et manifestations reportées, voir d'événements imprévus.

L'année 2020 a également vu l'arrivée de trois nouveaux adhérents. C'est toujours un moment fort que d'accueillir des nouveaux au sein d'un collectif. Malheureusement, cette année n'a pas permis, à ces nouveaux adhérents, de mesurer l'apport de l'Entente pour leur association. C'est pourquoi, nous proposons de maintenir l'adhésion «nouvel adhérent» pour l'année 2021. D'autres pourraient rejoindre l'Entente en 2021. Ce serait avec une grande satisfaction et cela renforcerait encore plus le collectif.

L'Entente a, malgré tout, mené quelques actions spécifiques comme:

- L'envoi traditionnel des vœux à près d'une centaine d'institutionnels.
- Préparé l'ouverture de la saison fluviale, malheureusement annulée.
- Participé aux journées nationales du tourisme fluviale.
- Participé aux journées du patrimoine.
- Participé à de nombreuses réunions avec VNF en visio.

- Publié plus d'une centaine d'articles sur le site internet.
- Envoyé une news letter bimestrielle.
- Relayé toutes informations utiles auprès de ses adhérents.
- Assuré la promotion du livre de JP.PESTIE sur la transition écologique.
- Renforcé sa communication et sa visibilité.

On peut dire que malgré la situation sanitaire, L'Entente a maintenu ses liens avec ses interlocuteurs et sa visibilité auprès de tous les acteurs.

Pour 2021, il sera nécessaire de poursuivre les efforts pour maintenir cette visibilité en poursuivant nos échanges et notre présence auprès de nos interlocuteurs pour contrer les conditions difficiles.

Début 2020, nous avons acté la construction d'une exposition itinérante pour promouvoir le patrimoine fluvial des régions Centre-Bourgogne vers les villes un peu plus éloignées des rivières et canaux. Ce projet est ralenti mais pas oublié. Il nous faudra relancer des demandes de subventions pour mener à terme ce sujet dès que la situation le permettra et avec l'aide de notre trésorier.

Nos perspectives sont les suivantes :

- Poursuivre l'appropriation du site internet par les adhérents et les passionnés.
- Renforcer encore notre visibilité en étant présent auprès de nos interlocuteurs.
- Poursuivre notre signalétique commune.
- Obtenir des subventions.

Ces engagements ne peuvent être le fruit que d'un travail collectif. Nous avons besoin de vous pour porter votre voix au travers de vos actions et vos interventions.

“L’ENTENTE DOIT ÊTRE VUE, RECONNUE ET ENTENDUE”.

Rapport d'activités 2020 : (Madeleine THONNIET)

Janvier : Envoi des vœux. (fait, mais très peu de retours)

Janvier : AG ARECABE. (nous y étions)

Février : Journées nationales du tourisme fluviale à Auxerre. (nous y étions)

Février : AG ANCO. (nous y étions)

Février : AG ACN. (nous y étions)

Février : AG ENTENTE . (fait)

Février : AG ACC. (même jour que notre AG)

Mars : CLU à Sancerre. (nous y étions)

Mars : Rencontres acteurs Nivernais. (annulé)

Mars : Réunion de printemps ANPEI. (annulé)
Avril : Pâques Boat à saint Jean de Losne. (annulé)
Mai : Fête Roanne Fluvial. (annulé)
Mai : A.G. Fluvial Club Briare (annulé)
Juin : De Biefs en Ecluses à Vierzon. (annulé)
Juin : date à définir pour le prochain conseil d'administration (annulé)
Juillet : Plusieurs CLU avec VNF sur l'hydrologie (fait en visio)
Aout : Plusieurs CLU avec VNF sur l'hydrologie (fait en visio)
Septembre : Plusieurs CLU avec VNF sur l'hydrologie (fait en visio)
Septembre : Journées du patrimoine. (Visite à Mardié et Grignon)
Octobre : Conseil d'administration virtuel. (Remplacé par bureau élargi)
Octobre : Réunion « imagine ton canal » (fait en visio)
Octobre : CLU de fin de saison avec VNF (fait en visio)
Novembre: Téléthon à Briare avec Canaloux. (annulé)
Novembre : CA des ACN (Nous y étions)
Décembre : Réunion «imagine ton canal» (fait en visio)
décembre : Lancement ouverture saison fluviale 2021

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Voté à l'unanimité.

Les rendez-vous 2021 :

Janvier : Les voeux de l'Entente : (En utilisant le logiciel de la News letter)
Janvier : Réunion préparatoire à l'ouverture de la saison fluviale. (reportée)
Janvier : AG de l'ANCO (annulée, remplacé par vote internet)
Janvier : Réunion de bureau (fait en visio)
Janvier : AG de l'ARECABE le 29/01/2021. (reportée)
Février : Réunion de bureau (visio)
Février : Réunion préparatoire à l'ouverture de la saison fluviale.
Février : AG de NAVICABE le 19/02/2021.(reportée)
Février : AG de l'Entente le 27 février 2021 à 10h00 (visio)
Mars : AG du FCB le 20/03/2021(en visio, date à confirmer)
Mars : Réunion de bureau (en visio)

Mars : Réunion préparatoire à l'ouverture de la saison fluviale.
Avril : Réunion de bureau (Briare ou visio)
Avril : Réunion préparatoire à l'ouverture de la saison fluviale à Nevers.
Mai : Ouverture de la saison fluviale au port de jonction à Nevers.
Septembre : Journées du patrimoine

Rapport financier 2020 : (Gilles BLANCHET)

Présentation de la santé financière de l'Entente.

- Bilan
- Compte de résultat.
- Perspectives.

(Voir documents en pièces jointes.)

CONTRE : 0 ABSTENTION 0

Voté à l'unanimité.

Nos objectifs 2021 / 2022 (Dominique OURSEAU) :

- L'appropriation du Site Internet par les adhérents et les passionnés :

Le nombre de visiteurs sur le site progresse toujours. Nous pourrions le rendre encore plus attractif en enrichissant son contenu grâce à vos informations. Nous n'évoquons pas suffisamment vos projets, vos réussites. Au travers du site, c'est la vision du dynamisme de votre association et votre crédit auprès des institutionnels.

Commentaires : Entre 600 et 1000 visites mensuelles. En progression constante. Un nouvel outils de mesures a été mis en place récemment.

- Renforcer encore notre visibilité auprès de nos interlocuteurs.

C'est par notre présence au sein des institutions, sur le terrain auprès des différents acteurs et par tous nos échanges que nous sommes reconnus et de ce fait plus crédible.

Commentaires : Pas de commentaire.

- Poursuivre notre signalétique commune.

2020 a vu la concrétisation de notre macaron. (disponible à la demande)
Plusieurs articles sont à l'étude. La réalisation d'un fanion (18€/pièce) et d'un gilet style pêche. Nous attendons ce dernier devis.

Commentaires : Pas de commentaire.

- Obtenir des subventions..

Pour obtenir des subventions, il faut des projets. Nous en avons un au travers de l'exposition itinérante. Le préambule était le changement de siège social. C'est fait. Nous allons pouvoir passer à une phase plus concrète qui est une première approche de cette exposition pour pouvoir la faire chiffrer, tant sur le plan de la conception, de la réalisation que sur celui de son exploitation.

Commentaires : Il est indispensable que chaque association apporte sa contribution.

- Participer aux manifestations de nos membres chaque fois que possible

La majeure partie de nos manifestations a été annulée en 2020. Il faut de nouveau être visible.

Commentaires : Les membres du bureau se partageront les déplacements qui feront l'objet d'un mini compte rendu au retour.

- Être présent à chaque invitation officielle si possible.

Seules VNF a maintenu des réunions virtuelles. Nous avons été présents à presque toutes les réunions. Nous poursuivrons en 2021. Avec l'aide des vice-présidents cela devrait être possible, sans oublier de faire un retour au bureau.

Commentaires :

- Planifier les réunions de bureau.

Quatre réunions ont été planifiées. deux se sont tenues, une annulée et une remplacée en 2020. Grâce à notre abonnement à Zoom, nous espérons pouvoir tenir un rythme d'une réunion bimestrielle, voir mensuelle. Le président en a besoin pour tenir le cap.

Commentaires : Prochaine le 06 mars 2021 à 9h30

- Planifier les réunions du CA (2 annuelles, qui et où).

Deux réunions de CA ont été planifiées en 2020. La première en juin a été annulée, la seconde en octobre est remplacé par cette réunion virtuelle, en présence du bureau et par échanges de mails. Pour 2021, nous essayerons d'en planifier une en juin et l'autre en septembre. Elles se tiendront soit en présentielle soit en virtuelle soit un mixte des deux. Je vous propose les 12 juin et 11 septembre 2021.

Commentaires : Date à retrouver sur le calendrier du site de l'Entente.

Sujets divers :

Projet d'exposition territoriale.

Le contenu émanerait de chaque association adhérente, centralisé par nous pour harmonisation et réalisation par une agence de communication. Nous pourrions en construire le fil directeur pour guider chacun et faciliter la mise en forme. L'idée est de porter un peu plus loin la problématique des canaux et susciter de l'intérêt. Nous contribuerions ainsi à valoriser le patrimoine et inciter au tourisme. Le but est de nous adosser à une collectivité pour en recevoir les conseils et l'appui dans nos démarches. **Merci de me faire un retour indispensable pour poursuivre dans cette démarche.** Sans votre engagement et participation, nous ne poursuivrons pas. Si vous pouviez nous transmettre les coordonnées d'un interlocuteur dédié à cette initiative ce serait parfait.

Commentaires : C'est le projet majeur de l'Entente pour les années à venir. Mais sans votre participation active, il ne pourra voir le jour.

Ouverture de la saison fluviale.

L'organisation de l'ouverture de la saison fluviale nous semble plus que jamais nécessaire pour relancer l'intérêt pour le patrimoine fluvial, à condition bien sûr que la covid nous en laisse la possibilité. Le temps de préparation étant important, le travail accompli sera toujours utile quelque soit la date retenue pour la manifestation. Dans le cadre du déplacement de notre siège, j'ai proposé à la responsable tourisme de la ville de Nevers, pour montrer ce que nous pouvons apporter, d'y faire l'ouverture de la saison et d'en faire un événement d'envergure, façon Briare 2015....Oui vous avez raison, c'est ambitieux !! La ville de Nevers et l'agglomération sont preneurs et très impatients. Il sera nécessaire de compter sur toutes nos forces vives et je sollicite l'aide de Dorothee Maas qui avait si brillamment réussie à Briare en 2015. Pour l'instant la date retenue serait les 07 et 08 mai 2021. VNF a donné son accord de principe fin novembre. Mais leur participation ne se fera que dans le respect des contraintes sanitaires. Réduire à une journée est envisagé, voire un report à 2022 si les conditions ne sont pas applicables.

Commentaire : Nos bénévoles ne sont pas parmi les plus jeunes et sont sur la réserve quant à leur participation. Cela pourrait poser problème.

Listes de contacts pour la news letter. (report de 2020)

Deux associations m'ont fourni leur liste. Dommage, c'est un bon moyen de porter nos projets à la connaissance de tous. Je compte sur vous pour y donner suite. Il a été acté que certaines associations souhaitent obtenir l'aval de leurs adhérents lors de leur assemblée générale 2021 avant de transmettre leur fichier. (**En attente de retour**)

Commentaires : La situation fait suite aux annulations d'AG en 2020.

Diffusion de la news letter aux élus. (report de 2020)

Pensez-vous qu'il faille diffuser la news letter aux élus ? Si oui lesquels ? Merci de vos retours. Merci au FCB d'avoir réalisé un courrier en ce sens pour faciliter cette opération. (**en attente de retour**)

Commentaires : Idem que le point précédent.

Date des AG 2021.

Compte tenu des annulations et reports, l'harmonisation des dates est toujours d'actualité. **Dès que vous le pourrez, faites nous part de votre date.** Vous pouvez consulter sur le site de l'Entente, les dates déjà planifiées.

Commentaires : On compte sur vous. Il en va de la crédibilité du calendrier

Adhésion de «ICI ET LA»

«Ici et là» est une association qui agit sur le canal de Bourgogne. Vous avez pu suivre leurs actions sur notre site internet tout au long de l'été. Même si leur approche est différente de la nôtre, elle n'est pas incompatible et nous avons proposé à Jacky vieux, que vous avez peut-être rencontré à Auxerre en 2019, de rejoindre l'Entente. Il n'a pu être présent à l'AG de 2021. A suivre.

Commentaires : Nous reprendrons contact avec ICI ET LA

Adhésion de «IWI»

Nous avons rencontré son président, David-Edwards MAY, lors des journées nationales du tourisme à Auxerre. Il nous a fait part de son souhait de rejoindre l'Entente. Malheureusement, il n'a pas pu se joindre à nous pour l'AG. A suivre.

Commentaires : Nous reprendrons contact avec IWI.

Adhésion de «ACC et VNA»

A plusieurs reprises cette possibilité a été évoquée. Les conditions sanitaires n'ont pas permis de pousser plus loin les échanges. Ludovic DURAIN, présent à l'AG, nous tient au courant après l'AG de son association.

Commentaires : J'espère vivement que les amis du Cher canalisé rejoindront l'Entente. Leur dynamisme est motivant.

Livre de Jean-Pierre PESTIE.

Comme vous le savez, le premier patrimoine fluvial à défendre est la ressource en eau. Jean-pierre Pestie, ancien président de la vallée du Cher, mène un combat qui va dans ce sens. L'Entente soutient son action en signant un texte dénonçant l'inefficacité de la loi sur l'eau (LEMA) . A ce titre, nous nous sommes porté acquéreur de 10 exemplaires de son livre «Vision humaniste de la transition écologique». Il est à votre disposition au prix de 15€ pour un prix de vente à 20€.

Commentaires : Une consultation publique est ouverte sur le site du bassin Loire-Bretagne sous l'autorité du préfet de bassin. Il est donc possible de commenter le programme des SDAGE et SAGE de 2022/2027. Vous trouverez tous les éléments sur le site de l'Entente très prochainement.

Article dans le prochain Musard'eau (ANPEI)

Nous avons réalisé un article sur l'Entente, son histoire et ses actions, paru dans le numéro du Musard'eau de décembre 2020, journal interne à l'association nationale des plaisanciers en eaux intérieures (ANPEI). Une manière de mieux faire connaître l'Entente. A l'initiative de Cathy Bouguereau, le FCB a rédigé un article sur les conséquences des informations de radio ponton, parfois infondées.

Commentaires : Pas de commentaire.

Version multilingue du site internet.

Suite à notre devis et la validation par le CA, notre Webmaster, Jean Bouguereau, a été mandaté pour une mise en œuvre. C'est opérationnel et nous espérons que cela nous permettra d'augmenter notre audience et de recruter de nouveaux adhérents.

Commentaires : Envoyez nous les informations que vous souhaiteriez voir figurer sur notre site. Nos amis de la DBA trouvent notre site intéressant et proposent une aide à la traduction.

Adhésion des nouveaux adhérents.

Après discussions avec le bureau, nous proposons de maintenir leur adhésion d'entrée, soit l'équivalent de leur propre adhésion, pour une année supplémentaire, car 2020 ne leur a pas permis de prendre la mesure de l'intérêt d'adhérer à l'Entente.

Par ailleurs, il nous a été demandé si l'adhésion du SDAGE BERRY correspondait aux statuts de l'Entente. Il n'y a pas d'opposition. Mais nous nous demandons si cela est pertinent aux regards des buts poursuivis par l'Entente. Qu'en pensez-vous ?

Commentaires : PAS EVOQUÉ A L'AG.

Signature la charte du CNERH.

La coordination nationale des eaux et rivières humaines, nous propose de signer leur charte. C'est l'engagement au respect d'un certain nombre de principes de soutien au développement durable. Le bureau y est favorable. (document présenté en séance)

Commentaires : Quelques échanges ont permis de mieux cerner l'auteur de la charte.

Voté à l'unanimité.

ATTENDUS DE CHACUNE DES ASSOCIATIONS

Suite à la tenue de cette assemblée générale, Je vous rappelle la liste des sujets pour lesquels nous attendons un retour de votre part, même si ceux-ci sont imprécis ils nous permettront de progresser, notamment sur les demandes de devis.

- Le nombre de macarons souhaités. (3€). 2 réponses à ce jour.
- Le nombre de fanions souhaités. (18€)
- Le nombre de gilets souhaités et leurs tailles. (25/30€)
- Le nombre de livres de JP Pestie souhaités. (15€). 2 réponses à ce jour.
- Le nom d'un référent pour la conception de l'exposition.
- La date de votre AG 2021 après consultation des dates déjà prises.
- Une liste des destinataires pour la news letter.
- La prise en compte des dates des prochains CA.

Election du CA et des membres du bureau

Correspondance : Madeleine THONNIET 2 route de Bourges 18500 SAINTE THORETTE
06 30 01 13 18 – mail : secretariat@ententedescanaux.org

A l'issue de l'assemblée générale, il a été procédé à la validation des membres du conseil d'administration et à l'élection des membres du bureau. Vous en trouverez le détail dans le document joint au compte rendu.

Conclusion:

Merci à tous pour votre participation à cette assemblée générale en visioconférence. Merci au bureau réélu pour sa participation active aux destinées de l'Entente et un merci chaleureux à nos amis de la DBA pour leurs interventions et leurs propositions de participations plus actives. En espérant que la pandémie nous permettra de nous retrouver en 2021.

fin de l'Assemblée Générale : 12h45.

Madeleine THONNIET